



LE CHOCOLAT

Le **CHOCOLAT** ... ! Sous toutes ses formes : papillotes, bonbons, bâches... nos papilles en raffolent, mais l'un des composés du cacao est **TOXIQUE** pour nos amis à quatre pattes, **la théobromine**. Plus le chocolat est riche en cacao, plus il est toxique : le chocolat noir ingéré en grande quantité présente un risque **d'intoxication mortelle**. Au contraire, le chocolat blanc ne présente aucune toxicité puisqu'il ne contient pas ou peu de cacao. (Mais attention tout de même, aux troubles digestifs !)



Tous les animaux (mammifères, ruminants, oiseaux) sont sujets à ces intoxications mais statistiquement, l'espèce la plus touchée reste le **chien** : d'une part parce qu'il a accès plus facilement à nos placards et d'autre part car il est très attiré par le sucre.

La dose de théobromine déclenchant l'intoxication est de 20mg/kg. Pour savoir si une dose est toxique il faut connaître la dose de chocolat ingérée, la sorte de chocolat consommé et le poids de votre animal.

Exemple : un chien de 7kg qui mange ½ plaquette (50g) de chocolat noir est en danger de mort car il reçoit une dose de théobromine supérieur à la dose mortelle.

Les différents symptômes arrivent environ 4h après l'ingestion du chocolat :

- troubles digestifs : vomissements, coliques, diarrhée,...
- troubles nerveux : agitation, tremblements, convulsions,...
- troubles cardiaques
- et dans quelques cas : augmentation de la consommation en eau et donc augmentation de la quantité d'urine, hyperthermie, hypersalivation.



La prévention est donc de mise !

Voici quelques conseils :

- Ne laissez rien à portée de truffe ou de pattes. En effet, en plus d'être curieux, votre animal est sûrement gourmand et ne pourra se raisonner seul !
- Evitez les friandises « goût » chocolat qui pourraient développer leur attrait pour celui-ci

ATTENTION ! La cosse de cacao est utilisée dans certains engrais biologiques, soyez attentifs car elle est plus riche en théobromine que la fève de cacao et donc plus toxique ! Evitez ces engrais si vous avez des animaux

En cas d'ingestion accidentelle, contactez-nous immédiatement. Si l'ingestion vient de se faire, nous pourrions faire vomir votre animal et lui éviter bien des désagréments.

Si vous ne l'avez pas vu faire mais que vous commencez à voir des signes apparaître, **contactez-nous immédiatement !** Une prise en charge précoce est de meilleur pronostic.